



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

# Avenir du Stade de France

2 juillet 2025





# Sommaire

<b>Historique .....</b>	<b>5</b>
<b>La procédure d’attribution de la concession.....</b>	<b>6</b>
Gouvernance .....	6
Étapes.....	6
La procédure de concession s’est déroulée en plusieurs étapes :.....	7
Cahier des charges.....	7
Rôle des fédérations.....	8
Classement des offres.....	8
<b>Le Groupe GL events revient en détail sur son projet .....</b>	<b>9</b>
Le Stade de France – une destination événementielle 365 jours par an, au service de l’expérience des visiteurs .....	9
Le Stade de France - lieu ouvert au cœur d’un territoire inspirant .....	9
Le Stade de France - la vitrine de l’excellence Française pour faire envie du pays.....	10
<b>Pour quelles raisons le nouveau contrat est-il plus avantageux que le précédent ?.....</b>	<b>11</b>



# Historique

Propriété de l'État, le Stade de France a été construit à l'occasion de la coupe du monde de football organisée par la France en 1998.

Il fait actuellement l'objet d'un contrat de concession d'une durée de 30 ans qui arrive à échéance le 4 août 2025. Le titulaire du contrat de concession actuel est le consortium Stade de France, composé des sociétés Vinci (à hauteur de 67 %) et Bouygues (33 %).

Cette infrastructure iconique du sport français a notamment accueilli des matchs de la coupe du monde de football en 1998, les mondiaux d'athlétisme en 2003, des matchs de la coupe du monde de rugby en 2023 et différentes épreuves des jeux Olympiques et Paralympiques en 2024. Des travaux de modernisation de l'ouvrage ont été conduits en vue de ces deux grandes manifestations sportives.

# La procédure d'attribution de la concession

Soucieux de l'avenir de cet équipement, l'État a conduit des études juridiques, économiques et financières afin de déterminer le mode de gestion le plus approprié dans le souci de permettre la modernisation du stade sans solliciter les finances publiques.

## Gouvernance

La conduite opérationnelle de la procédure a été confiée à Fin Infra (Mission d'appui au financement des infrastructures), service à compétence nationale de la Direction générale du Trésor, composée d'une équipe de spécialistes de la structuration juridique et financière de projets d'investissements publics. Fin Infra effectue une centaine de missions par an au service de collectivités territoriales et de ministères. Ses experts sont reconnus pour leur compétence dans les contrats publics complexes, notamment dans le domaine des concessions d'infrastructures (autoroutes, aéroports, lignes à grande vitesse, ...).

Fin Infra a conduit la procédure sous la supervision d'un comité de pilotage présidé par le Délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Ce Comité, composé de différentes administrations centrales (Direction des Sports, Direction du Budget, Direction de l'Immobilier de l'État) et inspections (Inspection générale des Finances et Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche), s'est réuni à 11 reprises depuis sa création en 2022.

Les étapes importantes de la procédure ont été validées par le cabinet du Premier ministre.

## Étapes

Deux procédures ont été lancées en mars 2023 tendant respectivement (i) à la cession du Stade de France et (ii) à l'attribution d'une nouvelle concession d'exploitation de cet équipement.

Un seul candidat à la cession a remis une offre qui a été rejetée comme irrégulière en février 2024. Cette procédure a donc été abandonnée.

## La procédure de concession s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Sélection des candidatures ;
- Dépôt des premières offres en janvier 2024 ;
- Négociation avec chacun des candidats ;
- Deuxième offre en octobre 2024.

Ces offres ont été analysées puis classées en application des critères d'attribution définis préalablement par l'État. En décembre 2024, il a été décidé d'entrer en phase de négociation exclusive avec le groupement conduit par GL events Venues, dont l'offre était la mieux classée.

Cette négociation ayant été fructueuse, l'État a désigné ce groupement « attributaire pressenti » et entamé la mise au point de la documentation contractuelle. A l'issue de cette phase, ce groupement a été désigné attributaire le 7 mai 2025.

Le contrat a été signé par la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative et le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique le 16 juin 2025.

## Cahier des charges

L'État a souhaité que la concession du Stade de France, équipement unique sur le territoire national, permette d'atteindre les objectifs suivants :

- **Renforcer l'attractivité du Stade** pour le maintenir aux meilleurs standards européens en termes de capacité, de qualité des espaces, de prestations et d'animation ;
- **Renforcer son dynamisme** grâce à une augmentation du nombre de matchs et d'événements ;
- Faire de cet équipement un acteur de la **transition écologique** ;
- Contribuer à l'attractivité du territoire.

### **Pour une concession au modèle financier soutenable sans dépendre du soutien de l'État**

Au titre du contrat de concession qui s'achève, l'État a participé à hauteur de 191 M€ au coût de construction de 370 M€ du Stade et a été contraint de subventionner l'exploitation de l'équipement à hauteur de 200 M€. La concession aura donc coûté près de 400 M€ aux finances publiques.

Le Stade de France accueille des événements sportifs et culturels (spectacles, concerts, etc.) ainsi que des activités permanentes (locations de salles, visites, restauration).

L'État considère que le modèle économique du Stade doit être optimisé afin d'éviter tout recours aux finances publiques durant le nouveau contrat de concession.

Dans le cahier des charges, l'État a souhaité que le concessionnaire réalise des travaux de rénovation et d'adaptation du Stade (amélioration de l'accessibilité, rénovation énergétique ambitieuse, adaptation des équipements de sécurité et extension de la couverture Wi-fi). Enfin, le concessionnaire doit s'assurer que le Stade de France pourra accueillir prioritairement les événements des Fédérations de Football et de Rugby et les grands événements sportifs internationaux.

### Rôle des fédérations

Les Fédérations de Football et de Rugby sont des utilisatrices du Stade de France, essentiellement pour l'organisation des matchs de l'équipe de France de leur discipline. Si elles n'ont aucune obligation d'y jouer leurs matchs, une telle enceinte présente toutefois un réel intérêt, notamment pour les matchs qui justifient d'accueillir 80 000 supporters.

Lors de la procédure, chaque candidat a donc été invité à négocier avec les Fédérations un engagement à jouer un certain nombre de matchs au Stade de France sur la durée de la concession à des conditions financières déterminées préalablement avec le concessionnaire.

### Classement des offres

Afin de procéder à un classement des offres, et dans le respect du droit de la commande publique, l'État a défini cinq critères, ainsi que leur poids relatif dans la notation :

- Éventuels engagements demandés à l'État et avantages économiques pour l'État (25 %)
- Qualité du projet d'exploitation (30 %)
- Performance énergétique et qualité du projet environnemental et social (15 %)
- Robustesse économique et financière de l'offre et partage des risques (20 %)
- Ambition du projet et qualité architecturale et technique des Travaux (10 %)

Au terme de l'analyse des offres, l'offre du candidat GL events est arrivée nettement en tête.

# Le Groupe GL events revient en détail sur son projet

En réponse au cahier des charges de la concession et notamment aux enjeux d'attractivité, de dynamisme et transition écologique, le groupe GL events propose un nouveau chapitre pour le Stade de France autour de trois grands axes :

## [Le Stade de France – une destination événementielle 365 jours par an, au service de l'expérience des visiteurs](#)

En qualité de groupe spécialisé sur l'ensemble de la chaîne de valeur des métiers de l'événement, GL events place l'avenir du Stade de France sous le signe de l'événementiel avec de nouveaux formats et une programmation enrichie.

Le nouveau projet s'appuie sur le savoir-faire du Groupe GL events pour dynamiser la programmation et ouvrir le Stade à de nouvelles dates, de nouveaux sports (baseball, football US...), de nouvelles activités (nouveau restaurant, musée, salle de musique immersive...) et donc de nouveaux publics. Accueillir les plus grands événements et tous les publics en mettant l'accent sur l'expérience et l'émotion, tel est le projet du nouvel exploitant du Stade de France.

GL events prévoit des investissements permettant de repenser intégralement l'offre d'hospitalités et de services du Stade de France (**+50% de sanitaires, +39% de buvettes, nouvelles applications digitales...**), tout en maintenant son ADN multifonctionnel (piste d'athlétisme préservée) et en renforçant la sécurité, l'accessibilité et les performances environnementales.

Entouré d'une équipe technique de renommée internationale (agence Wilmotte & Associés, bureau d'études INGEROP, Paris Entertainment Company...), GL events a un conçu un projet d'investissement permettant de réaliser l'ensemble des travaux sans fermeture du stade et d'assurer un modèle économique soutenable pour le Stade de France. **Grâce à ce choix stratégique assumé, le Stade de France ne deviendra pas un lieu réservé à une élite, mais demeurera bien le stade de tous les artistes, et de tous les Français.**

## [Le Stade de France - lieu ouvert au cœur d'un territoire inspirant](#)

Avec une gouvernance élargie, des collectivités territoriales impliquées, un dialogue respectueux de toutes les parties prenantes (État, fédérations sportives, organisateurs de concerts, partenaires, riverains...), l'objectif est de permettre à Stade de France de trouver sa place dans la dynamique de son territoire.

GL events place son projet sous le signe de la concertation et de la co-construction tout en garantissant une vision soucieuse de l'intérêt général. Un comité stratégique garantira un bon équilibre entre enjeux économiques et usages publics.

S'appuyant sur son modèle éprouvé qui contribue au développement social et économique de nombreux territoires en France et à l'international, les équipes de GL events ont pour ambition de faire du Stade des Français un lieu vibrant de vie et de convivialité.

Afin de placer les dimensions sociales et solidaires au cœur du projet, GL events a intégré deux associations issues de l'ESS dès la phase de conception (« Sport dans la Ville », « Les Canaux »), avec pour ambition de faire du Stade de France un vecteur d'inclusion et d'insertion au profit de la population locale. Plusieurs projets emblématiques accompagnent cette ambition : création d'un campus sportif, ouverture d'une académie et d'un café responsable, installation de kiosques solidaires aux abords du Stade.

### [Le Stade de France - la vitrine de l'excellence Française pour faire envie du pays](#)

Au titre de l'Héritage et de la coupe du monde de rugby en 2023 et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, GL events entend ainsi faire du Stade de France une vitrine emblématique de l'excellence française des filières du Sport, du Tourisme et de l'Évènementiel. La diversification assumée et pilotée des activités est orientée au profit du rayonnement de la France, de ses talents et savoir-faire.

Un projet en matière de décarbonation pour un stade vertueux est proposé par le nouveau concessionnaire qui prévoit notamment une réduction des émissions de CO2 et une sobriété d'usage dans son approche ainsi que celle de ses prestataires et fournisseurs. **Symbole de l'ambition du projet, GL events s'engage à réduire de 60 % les consommations énergétiques du Stade dans le cadre de cette nouvelle concession.**

# Pour quelles raisons le nouveau contrat est-il plus avantageux que le précédent ?

Le projet du concessionnaire améliore significativement le confort du Stade pour tous les publics ainsi que la qualité des places pour les usagers en fauteuil roulant. Il préserve la polyvalence du Stade en conservant notamment la piste d'athlétisme. Le titulaire s'engage également sur des objectifs de performance énergétique, y compris lors des événements.

Le projet repose par ailleurs sur une démarche d'intégration urbaine et une approche collaborative avec l'établissement public territorial Plaine Commune et la Ville de Saint-Denis en termes d'animation des abords, de signalétique et d'insertion du Stade dans son environnement.

Enfin, GL events s'est accordé avec la « Fédération française de rugby » et de la « Ligue nationale de rugby » pour jouer 5 matchs par an au Stade à des conditions économiques plus favorables pour ces entités que celles prévalant actuellement. L'État souhaite que la « Fédération française de football » s'engage dans la même démarche.

## **CONTACT PRESSE**

**Cabinet d'Éric Lombard**

[presse.mefsin@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mefsin@cabinets.finances.gouv.fr)

01 53 18 41 20